



93^{ème} Assemblée générale du TCS Section Valais

le vendredi 17 mai 2019 à l'Hôtel des Bains de Saillon

1. Accueil et nomination des scrutateurs

Mme Fabienne Bernard, présidente, ouvre la 93^e Assemblée générale du TCS Section Valais en exprimant son honneur d'avoir une assemblée aussi nombreuse (310 inscrits). Elle salue les personnalités présentes dont notamment, Monsieur le président du TCS suisse, Peter Goetschi, Monsieur le président de Saillon, Charles-Henri Thurre, Monsieur le conseiller d'état Frédéric Favre, Mesdames et Messieurs les membres d'honneur, Monsieur le président de la section vaudoise du TCS, les membres de son Conseil d'administration, et son directeur, Madame la présidente des campeurs valaisans, Mesdames et Messieurs les représentants du siège central, Mesdames et Messieurs les représentants de l'administration, des institutions, des clubs et amis de la presse, les collègues du comité, les collaborateurs TCS, les membres du comité de l'association des campeurs TCS, Mesdames et Messieurs les Jubilaires, membres et amis. L'assemblée a été convoquée conformément aux statuts dans le bulletin de notre section. La liste des présences circule et la présidente remercie les membres de bien vouloir la signer.

Mme Bernard donne quelques informations pratiques : la traduction simultanée est disponible. En fin d'assemblée, aura lieu un apéritif qui sera agrémenté d'une animation musicale. Il y aura la possibilité de participer à un concours ; le tirage au sort aura lieu sur place à 20h. Elle passe ensuite la parole au président de Saillon, Monsieur Charles-Henri Thurre.

Extrait intervention de Mr. Charles-Henri Thurre, président de Saillon :

M. Thurre présente la municipalité de Saillon et ses conseillers. Il présente des images de Saillon, parle des défis à relever à l'avenir, notamment ceux concernant l'aménagement du territoire. Il mentionne qu'il y a 32% de résidences secondaires, toutes concentrées majoritairement vers les Bains ainsi qu'un développement au niveau sportif et touristique. Il donne également quelques chiffres sur la commune : 450'000 personnes se rendent aux bains de Saillon chaque année. Finalement il annonce deux événements : la Cyclo sportive des vins du Valais qui se déroulera le 1^{er} aout 2019 et en septembre les Fêtes médiévales.

La présidente passe ensuite la parole à Monsieur Frédéric Favre, conseiller d'Etat.

Extrait intervention de Monsieur Frédéric Favre, Conseiller d'Etat :

Monsieur Favre salue l'assemblée. Il relève la présence de « magiciens » dans la salle qui font baisser les statistiques des drames sur les routes ou en montagne, grâce au TCS et à leurs activités en Valais. Il annonce avoir renouvelé la signature du contrat avec le TCS pour les contrôles périodiques officiels des véhicules. Monsieur Favre remercie le TCS pour les moyens mis à disposition. Il fait également référence à la première journée de la sécurité routière qui a lieu dans 3 endroits du canton (Sion, Brig et St-Maurice). Il rappelle également que la sécurité est l'affaire de tous et que le TCS participe à renforcer celle-ci. Il remercie encore une fois le TCS et salue l'assemblée.

Nomination des scrutateurs

Madame Bernard propose à l'assemblée d'élire les scrutateurs suivants : Maître Jean-François Pfefflerlé (désigné Président des scrutateurs), M. Urs Fux, Mme Barbara Garin et Mme Nathalie Vuissoz. Les participants à l'assemblée acceptent la proposition en agitant leur petit carton.

2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale 2018

Le procès-verbal a été publié sur le site internet du TCS Section Valais. Il était également disponible auprès du secrétariat de la section et un résumé figure dans la brochure qui a été distribuée à l'entrée. Les membres de l'assemblée ne souhaitent pas sa lecture et l'acceptent à l'unanimité en levant leur carton jaune.

3. Rapports d'activités

Extrait d'intervention de Mme Fabienne Bernard, présidente du TCS Section Valais :

Mme Bernard relève que la société change et qu'aucun domaine n'est épargné, encore moins la mobilité. De nombreux changements ont lieu sur le plan national mais surtout au cœur de nos cités. Elle invite tous les acteurs de la mobilité à agir ensemble et à résister à l'erreur fondamentale d'opposer les mobilités. Supprimer la voiture n'a aucun sens surtout si l'on tient compte des besoins, de l'économie, des coûts et des recettes pour l'état, de la topographie de notre canton. Les valaisans sont pluri modales et c'est heureux. Elle insiste sur le fait qu'il faut être responsables et se poser des questions au moment du choix que nous faisons pour nous déplacer.

Il est impératif que les politiques et les grands influenceurs dont est le TCS se mobilisent le plus rapidement possible pour que les véhicules deviennent de plus en plus propres. Les villes, le canton et les spécialistes de la mobilité du Valais doivent bâtir ensemble cette mobilité du futur. Le TCS est et restera au cœur de ces débats en portant l'idée forte d'une mobilité individuelle multimodale moderne, performante et à des coûts abordables pour les citoyens.

La section, qui compte plus de 68'000 membres, a connu une bonne année au niveau du sociétariat, avec un excellent taux de renouvellement, l'un des meilleurs du pays. La section va s'investir davantage pour encore augmenter ce taux en offrant de nouvelles prestations modernes et correspondant aux besoins. L'objectif principal étant de rester proche des membres.

Le siège central représenté par M. Goetschi et les sections travaillent main dans la main d'une manière dynamique, harmonieuse et efficace pour offrir des prestations de qualité, des activités qui font que la cotisation serve les intérêts de l'ensemble du club et ceux de chacun mais qu'elle soit bien vite rentabilisée par des avantages qu'offre le club. Le comité travaille dans l'esprit de bâtir un programme riche en prestations et en activités pour répondre aux aspirations et besoins du plus grand nombre. En 2018, plus de 1'000 personnes ont participé à la Course aux œufs (manifestation familiale, 4 lieux sur l'ensemble du canton). L'assemblée générale à Martigny a également attiré plus de 200 personnes et elle était suivie d'une présentation de M. le conseiller d'Etat Frédéric Favre sur les JO 2026 à Sion.

Les soirées voyages rassemblent chaque fois une centaine de personnes et c'est une activité qui plaît beaucoup. La section, en partenariat avec le TCS suisse, essaiera à l'avenir de la développer et de proposer des voyages accessibles à toutes les bourses. Egalement proposé, un atelier mécanique animé par un patrouilleur dans le cadre d'un partenariat avec La Montheysanne. Dans le Chablais, à Monthey, mise en place d'une unité de contrôle mobile ainsi que d'un point de contact éphémère grâce à la collaboration de la section vaudoise du TCS.

Le Chablais est désormais un territoire commun où les deux sections travailleront de pair pour développer encore d'autres partenariats. Sponsor principal cantonal depuis de nombreuses années, la section a à nouveau mis en place un dispositif conséquent pour offrir notamment des dépannages grâce aux patrouilleurs cyclistes mobiles. La sécurité demeure au cœur de l'action de la section avec le soutien aux campagnes nationales, les partenariats avec la sécurité routière de la police cantonale (Mme Bernard relève encore une fois la qualité de son engagement et de son travail qui mériteraient des moyens plus conséquents), en sponsorisant souvent totalement les fournitures pour les patrouilleurs scolaires, la mise en place de jardins de circulation à Sion et à Saxon afin de donner une grande priorité à la sécurité des plus jeunes. Les 21 cours de conduite permettent à de nombreux jeunes conducteurs de se perfectionner. Afin d'améliorer la sécurité sur la route, la section organise plusieurs transports en bus vers des événements majeurs comme Paléo et Sion sous les étoiles (1200 festivaliers ont bénéficié de ces déplacements sécurisés). La sortie au Lac Majeur a rencontré un vif succès avec près de 400 personnes. Le comité, très présent sur ces manifestations a pu ainsi échanger avec plus de 4'200 membres dans le cadre de la brisolée et du cirque Knie. Les sociétaires, quant à eux, ont pu bénéficier de substantielles économies. Le TCS Valais a aussi participé à de nombreuses commissions comme la Commission Cantonale de Signalisation Routière (M. Philippe Antonioli, président de ladite commission est présent dans la salle ainsi que le chef du service des routes, M. Vincent Pellissier). Outre les consultations juridiques gratuites, la section réalise plus de 12'000 contrôles techniques obligatoires. La présidente rappelle que la section a renouvelé la convention avec l'Etat du Valais pour 10 ans et que les contrôles vont donc se poursuivre toujours en partenariat avec le SCN. Elle profite de saluer l'adjoint du chef du service des autos, M. Vincent Biselx. Elle informe aussi que faisant suite aux négociations, le TCS a accepté le principe d'une augmentation de la part ristournée de 21 à 25%. Etant locataire de la piste technique de Sion avec un bail qui se termine à fin 2020, la section souhaite construire une nouvelle halle qui pourra accueillir les contrôles. Ce projet conséquent représente un plus indéniable mais il engendre également une augmentation de la cotisation. Au terme de son rapport, la présidente souhaite remercier toutes les personnes, les partenaires, les collaborateurs et les membres du comité pour leur aide tout au long de l'année.

Elle passe ensuite la parole à Monsieur Simon Fluri, membre du comité.

Extrait intervention de Simon Fluri :

Monsieur Furi s'exprime en allemand.

En tant que pédiatre, c'est un plaisir de parler du vélo. C'est un thème qui touche tout le monde, toutes les générations et c'est pourquoi il est important d'en parler. Le cyclisme est un sport très équilibré car il utilise toutes les parties du corps, fortifie les articulations, entraîne le cœur et les poumons et stabilise la pression sanguine. Le vélo pratiqué en extérieur apporte également du bien-être et diminue le stress. Faire du vélo aide aussi à protéger l'environnement. Il aborde un autre thème banal mais très important, le port du casque. « Porter un casque c'est Cool ». Il y a de très sympathiques casques en vente dans le shop Touring. La section essaie de sensibiliser les cyclistes à l'angle mort, à l'importance de tourner la tête pour apercevoir un danger éventuel. C'est l'occasion de présenter un autre gadget vendu au TCS à savoir le rétroviseur vélo. C'est une invention valaisanne réalisée par Monsieur Dondo de Sierre. Il est également important de parler du chemin de l'école, de ses dangers, c'est pourquoi il est conseillé de se rendre à l'école à pied ou en vélo. Des contrôles vélos seront également mis sur pied dans le haut Valais. C'est un service gratuit organisé en collaboration avec la police cantonale. Les vélos sont contrôlés pendant les heures de classe. L'année dernière plus de 1'500 vélos ont pu être ainsi contrôlés. Les communes de Viège et de Mattertal vont également proposer ce service. Le TCS a plus de 120 ans d'expérience au service des cyclistes. Il n'est pas le seul à se préoccuper des 2 roues en Valais. Aux lendemains de la votation de nombreuses organisations s'engagent et dialoguent en faveur du vélo. Simon Fluri termine son intervention en remerciant toutes les personnes présentes pour leur attention.

4. Présentation des comptes 2018

Les comptes étaient à disposition des membres et ont été insérés dans le fascicule reçu à l'entrée. La présidente passe la parole à Mr. Pascal Vuignier de la fiduciaire Fidag afin qu'il puisse les commenter.

Extrait intervention de Mr. Pascal Vuignier, fiduciaire FIDAG :

M. Vuignier salue les membres de l'assemblée et commence par présenter les charges.

Charges :

Les comptes 2018 présentent au niveau des charges, des prestations aux membres d'une valeur de frs 243'683.30 montant qui comprend principalement la sortie, l'organisation de la brisolée et diverses manifestations pour frs 149'000.-, les loisirs, activités et voyages pour frs 64'000.- ainsi que randonnées et VTT de Valrando pour frs 18'000.-. Concernant la prévention, la sécurité et la politique de circulation nous avons des charges pour frs 144'500.- principalement les cours de conduites et le matériel de sécurité. Au niveau des charges de marketing, publicité, bulletin de la section nous avons un montant de charge pour frs 358'842.-, réparties comme suit : pour la communication frs 104'381.- pour les actions sportives frs 22'552.-, culturelles frs 36'161.-, et pour le bulletin de section frs 193'976.-. Dans les dépenses de gestion, nous retrouvons principalement les dépenses concernant les charges du personnel frs 262'072.-, les différents frais de bureau pour frs 42'000.- ainsi que les investissements pour le mobilier, les assurances et tous les frais généraux de l'association. Nous arrivons à un total des charges de frs 1'191'185.-.

Produits :

Les cotisations des sociétaires atteignent un montant de frs 963'185.-. Les recettes du point contact et des contrôles techniques pour frs 171'202.- et les autres produits pour frs 21'106.-. Ce qui nous fait un total des produits pour frs 1'155'493.-

Un total des charges de frs 1'191'185.- et un total des produits pour frs 1'155'493 ce qui nous fait une petite diminution de l'exercice de frs 35'692.-. En comparaison avec l'année précédente nous avons une perte de frs 30'932.-. On garde une forte stabilité au niveau des recettes et au niveau des charges pour l'association.

Concernant le bilan du TCS, qui se trouve à la page 9 du fascicule, nous avons un total des actifs de frs 4'503'298.- qui est composé principalement des liquidités pour frs 3'300'000.- environ, les dépôts de titre pour frs 424'000.- ainsi que l'immeuble qui est en extrait à valeur cadastrale de frs 565'240.-. Au niveau des passifs de notre association nous avons des engagements envers le siège central pour frs 808'000.-, des passifs transitoires pour frs 187'000.-, divers pour frs 12'000.- et les capitaux pour frs 3'495'336.-.

Monsieur Vuignier demande s'il y a des questions, et profite de l'occasion pour remercier toute l'équipe administrative, en particulier Mme Mabillard pour son travail. La présidente remercie M. Vuignier et redemande s'il y a des questions dans la salle. Comme ce n'est pas le cas elle repasse la parole à M. Pascal Vuignier, vérificateur des comptes de la fiduciaire Fidag, pour le rapport de l'organe de révision.

5. Rapport de l'organe de révision et approbation des comptes 2018

M. Pascal Vuignier, vérificateur des comptes, donne lecture du rapport de l'organe de révision. La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comité alors que la mission de l'organe de révision consiste à contrôler ces comptes. L'organe de révision atteste qu'ils remplissent les exigences légales, d'agrément et d'indépendance. Ce contrôle englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytique ainsi que des vérifications détaillées. Lors de ce contrôle, l'organe de révision n'a pas rencontré d'éléments permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Il recommande à l'assemblée d'adopter les comptes au 31 décembre 2018 tels que présentés et d'en donner décharge aux organes responsables. Mme Bernard remercie M. Vuignier.

Les comptes sont acceptés à l'unanimité des membres présents par mains levées et une décharge est donnée au comité.

Mme Bernard passe la parole à M. Christian Nanchen. vice-président du TCS Valais

6. Adaptation du montant de la cotisation des membres de la section

M. Nanchen explique que comme l'a précédemment annoncé Monsieur Favre, un projet est en route pour renforcer les contrôles techniques et qu'il faut construire une nouvelle halle, élément qui va engendrer de grosses dépenses pour la section. Il parle également des activités proposées et explique que plus il y a d'activités plus la section dépense de l'argent. Mais le but n'est pas de restreindre les choix d'activités ni l'accès à ces dernières. Pour ces raisons, le comité propose d'augmenter de frs 3.- la cotisation car la situation actuelle le demande. Cette proposition est soumise aux votes.

L'assemblée accepte la proposition d'augmentation de frs 3.- à l'unanimité.

7. Présentation du budget 2019

Le budget présenté ne tient volontairement pas compte de l'augmentation des cotisations puisqu'au moment de son élaboration et de son approbation nous ne possédions pas les données quant à son acceptation. Qui plus est, les projets évoqués plus haut qui sont à l'origine de notre demande d'augmentation sont encore en phase d'étude. Une fois en possession de tous les éléments, le comité se prononcera sur un budget complémentaire comme cela est de sa compétence. Il a en effet été pris l'habitude de présenter le budget afin de permettre de suivre les activités du club même si celui-ci est de la compétence du comité.

Présentation du budget par Mme Fabienne Bernard

Les charges :

Prestations aux membres frs 174'500.-

La décision de ne pas reconduire plusieurs manifestations a été prise : Sion sous les étoiles, le Tohu Bohu et le Week-end au bord de l'eau, ce qui explique la diminution dans ce poste. Tous les autres postes sont maintenus.

Prévention, sécurité, politique de circulation frs 176'500.-

Une certaine stabilité également dans ces secteurs est tenue, avec toutefois des nouveautés pour cette année dont les nouveaux cours vélo électriques mis en place en partenariat avec Pro Vélo pour un montant de frs 18'000.-. Nous avons également prévu d'investir un montant de frs 20'000.- pour le projet de jardin de circulation de la commune de Sion.

Marketing, publicité, bulletin de la section frs 360'000.-

Le bulletin affiche un bilan de santé extrêmement réjouissant. De plus en plus de membres font part de leur satisfaction et adressent des messages suite aux différents articles. Du côté de ses coûts, la stabilisation prévaut depuis quelques années à frs 195'000.-.

Par rapport aux comptes 2017, en 2018 le poste marketing publicité a été diminué à frs 165'000.- et ce même montant est reconduit au budget 2019.

Dépenses de gestion frs 467'000.-

Ce poste, qui est stable, regroupe bien entendu les salaires, l'administration générale, les amortissements, impôts et frais généraux.

Le total des charges se monte à frs 1'178'000.-.

Les produits :

Ils sont composés des cotisations, des contrôles techniques, du point de contact (dont les revenus augmentent - la présidente remercie principalement Mme Courtine mais aussi l'ensemble des collaboratrices pour leur travail), les autres produits pour frs 15'500.-.

Le total des produits est de frs 1'170'000.-.

Le résultat montre une perte de frs 8'000.- mais avec la votation d'aujourd'hui pour les frs 3.- d'augmentation de la cotisation, il devra être recalculé.

8. Elections statutaires

Extrait d'intervention de Mme Bernard :

Comme vous le savez, depuis quelques années nous avons fait en sorte de ne plus avoir de réélection de l'ensemble du comité. Ceci ne correspondait plus à une gestion optimale des ressources. Il importe en effet que les départs et arrivées s'échelonnent, ceci afin de toujours assurer la pérennité de l'institution.

Réélection d'une partie du comité

Trois membres, élus en 2016, sont ainsi cette année soumis à réélection. Il s'agit de Mmes Isabelle Darbellay-Métraiiller, Ruth Bornet Studer et de M. Cédric Rosaire.

Chacun d'entre eux nous ont confirmé remettre leur mandat à disposition. La présidente propose donc de réélire ces collègues extrêmement engagés.

L'assemblée approuve cette proposition par acclamation.

Désistement du comité

Après plusieurs années d'engagement, deux membres de notre comité ont annoncé leur retrait. Il s'agit de M. Antoine Defabiani et de M. Gerhard Wyssen (tous deux excusés ce jour). Fabienne Bernard aura l'occasion notamment lors de l'assemblée générale de l'année prochaine, de les remercier pour le travail accompli.

Nomination et élection de nouveaux membres au comité

Conformément aux statuts, les candidatures peuvent-être déposées au plus tard dans les 10 jours qui précèdent l'assemblée. Comme aucune candidature n'est parvenue à la section, le comité souhaite présenter deux personnes. Mme Bernard cède la parole à Mme Isabelle Darbellay Métraiiller qui présente la première candidate.

Extrait intervention Mme Isabelle Darbellay-Métraiiller, membre du comité

Mme Darbellay-Métraiiller présente Mme Anicia Volluz-Carron. Dotée de trois belles qualités : engagée, dynamique et compétente, elle présente toutes les compétences requises pour faire partie du comité. Jeune quarantenaire, mariée, maman de 3 enfants adultes, elle a passé son enfance à Martigny-Croix et est maintenant installée à Orsières. Elle est titulaire d'un diplôme de commerce et de deux brevets fédéraux d'agente de fiduciaire et de formateur d'adultes. Elle possède le diplôme de réviseur agréé ASR. Egalement experte aux examens du brevet fédéral au niveau fiduciaire et au niveau des apprentissages de commerce. Elle est actuellement associée dans une agence fiduciaire de la place d'Orsières. Elle donne aussi des cours à l'école club Migros ou dans le cadre de l'université populaire. Elle maîtrise bien évidemment le français mais aussi l'allemand et l'anglais suite à des séjours linguistiques. La présidente demande à Mme Volluz-Carron si elle accepte d'être candidate. Celle-ci répond par l'affirmative.

Mme Bernard remercie Mme Darbellay-Métraiiller et passe la parole à M. Simon Fluri.

Extrait d'intervention de Simon Fluri, membre du comité

M. Fluri présente avec grand plaisir la candidature de M. Francesco Walter. Il est Manager d'événements, Manager de sponsoring et Manager de culture. Il est également chef du Festival de musique d'Ernen, village où Simon Fluri a fait sa connaissance. Il est doté d'une grande qualité humaine. C'est un atout important pour le TCS.

Mme Bernard reprend la parole. Elle ajoute qu'il s'agit d'un élu cantonal et vice-président de la commission des finances et président de la commission de culture du canton du Valais. La présidente demande à M. Walter s'il accepte d'être candidat. Il répond « sehr gern ».

Mme Bernard demande encore s'il y a d'autres candidatures dans la salle, comme ce n'est pas le cas, elle propose d'élire ces 2 personnes au comité de la section valais par acclamation.

L'assemblée accepte ces deux candidatures et les élit par acclamation à l'unanimité.

L'assemblée générale a également pour compétence de nommer les délégués et les délégués suppléants de la section auprès de l'assemblée générale suisse. Nous disposons de 7 délégués qui nous représentent lors de l'assemblée générale suisse. Les membres du comité se voient donc confier cette mission et nous disposons d'une série de suppléants afin de pouvoir palier aux éventuelles absences.

La présidente propose d'élire les délégués et les délégués-suppléants suivant :

Les délégués :

Ruth Bornet Studer, Isabelle Darbellay-Métraiiller, Simon Fluri, Guillaume Grand, Jeanne-Emmanuelle Jollien-Héritier, Christian Nanchen et Cédric Rosaire.

Les délégués-suppléants :

Antoine Defabiani, François Valmaggia, Laurence Florey, Philipp M. Bregy et Philippe Eyholzer.

L'assemblée accepte la proposition à l'unanimité par mains levées.

Election de l'organe de révision

Conformément à ses attributions, l'assemblée générale doit procéder chaque année à la nomination de l'organe de révision. Le comité propose de donner à nouveau mandat à la fiduciaire Fidag pour l'année 2019.

La proposition est acceptée par l'assemblée par acclamation.

9. Honorariat

Extrait d'intervention de Mme Bernard :

C'est incontestablement le point le plus agréable et le plus important à traiter mais aussi finalement un moment symbolique extrêmement important pour notre club. Il y a quelques 50 ans, pour des raisons diverses et variées, 535 sociétaires ont fait le choix d'entrer dans la grande famille du TCS. Acte banal qui s'est transformé en un parcours commun ininterrompu de 50 ans. Sans ces membres présents, ces fidèles, jamais le TCS n'aurait pu devenir le plus grand club du pays avec plus de 1'500'000 membres et jamais la section valaisanne n'aurait été, avec 68'000 adhérents, une « Institution » dans le canton.

A l'heure où beaucoup de choses changent, bougent, évoluent, les jubilaires sont un socle ferme et solide. Ils n'hésitent pas à dire si ça ne va pas et ils ont raison car le TCS a besoin de cette reconnaissance, de savoir lorsque les membres sont contents.

Merci donc de continuer à cheminer avec le TCS, merci de l'exemple donné, et merci d'inscrire les enfants et les petits-enfants. Depuis 50 ans la contribution des jubilaires aura permis des cours, aura payé des gilets pour les patrouilleurs scolaires, des campagnes de prévention, des jardins de circulation, des soutiens ici et là, des dépannages pour les vélos et des parcours cyclo-loisirs.

Le TCS est conscient du soutien précieux des anciens membres et du fait qu'il ne faut pas que bien traiter les nouveaux adhérents c'est pourquoi il essaie de faire toujours mieux. La présidente rappelle aux jubilaires qu'ils sont rares et précieux et qu'elle espère que le TCS section valais est digne de confiance à leurs yeux afin qu'ils puissent être fiers de faire partie du TCS. Elle relève que cette année parmi les jubilaires, il y a le président d'honneur du TCS section valais M. François Valmaggia.

La présidente invite tous les jubilaires à se rendre à la fin de l'assemblée au stand qui leur est réservé afin de recevoir un petit cadeau. Le siège central TCS adressera également par la poste l'insigne réservé aux sociétaires fidèles.

10. Divers

La présidente informe l'assemblée qu'avant de passer à la partie détente, il va y avoir l'intervention de M. Philipp Matthias Bregy, nouveau Conseiller national valaisan et vice-président du TCS Section Valais. Elle lui passe la parole.

Extrait intervention M. Philipp Matthias Bregy, Conseiller national valaisan

M. Bregy salue l'assemblée et s'exprime autant en allemand qu'en français. Si l'année passée il parlait en tant que vice-président du TCS Section Valais cette fois il s'adresse à l'assemblée en tant que Conseiller national. Il revient sur le programme fédéral Via Secura et sur la finalisation de l'autoroute dans le Haut-Valais. Il explique que dans une région périphérique comme le Valais, les problèmes sont nombreux. Des discussions ont également eu lieu sur le CO2 et il a bien compris que le changement climatique est un vrai défi. Il est cependant inacceptable que ce point ne soit mis que sur le dos des automobilistes dans un canton où les gens sont dépendants de l'utilisation des voitures et où l'augmentation des surcharges de carburant coûte cher aux citoyens valaisans. La présidente, Mme Bernard, met un point d'honneur à placer l'intérêt des membres au premier plan. Elle est très ouverte aux nouvelles idées et cherche des solutions. En sus des problèmes de régions périphériques, certaines lois discriminent aussi les valaisans. Il n'y a pas que les problèmes de régions périphériques mais aussi les lois qui discriminent de temps en temps les usagers de la route et spécialement les automobilistes. M. Bregy n'est pas contre les contrôles médicaux par exemple mais toutes ces mesures doivent tenir compte du vieillissement de la population qui a de plus en plus de mal à se rendre chez son médecin sans voiture tout en respectant la sécurité routière. M. Bregy est fier de faire partie de la grande famille du TCS.

Il explique qu'à Berne, il peut mieux défendre les intérêts des automobilistes notamment avec l'aide de son collègue du TCS, M. Thierry Burkhardt et développer les infrastructures routières. Il y a encore beaucoup de travail en Valais, à Berne et c'est clair que pour tous il y a des charges mais il faut défendre au mieux les intérêts de la grande famille qu'est le TCS. Il remercie et salue l'assemblée.

La présidente remercie Philipp Matthias Bregy surtout pour son engagement, sa collégialité, ses compétences, pour son intérêt pour le Valais ainsi que pour sa volonté farouche de toujours avoir un canton uni avec des liens forts. C'est un plus pour notre section.

Mme Bernard accueille le président central du TCS, M. Peter Goetschi et le remercie pour son engagement.

Extrait d'intervention de M. Peter Goetschi, président central du TCS

M. Goetschi salue les jubilaires, les membres, les membres du comité, les collaborateurs, les collègues du TCS et les invités et les remercie de leur présence. Il est très heureux d'être là.

Comme la présidente l'a dit, la mobilité change et avec ça les attentes, les besoins, les revendications. Notre section est toujours aux côtés de ses membres et le rapport annuel avec les différentes activités présenté par Mme Bernard en est témoin. M. Goetschi remercie la section pour tout le travail effectué qui est un complément de l'engagement du siège central.

L'année passée le Club a consolidé ses fondements et le projet de rapport annuel qui sera présenté le 14 juin lors de l'assemblée générale du TCS le montre également. Il cite quelques chiffres qui sont toujours impressionnants : 370'000 dépannages, 40'000 dossiers juridiques par Assista, 49'000 interventions de la centrale technique, 650'000 nuitées dans nos 28 campings et 2 hôtels, 9'500 cours de conduite avec un peu plus de 100'000 participants, 48 millions de visites sur le site web. Il mentionne ensuite qu'au siège il y a aussi de nouvelles initiatives : des cours avec des drones, de la mobilité, de la mobilité électrique car c'est important que le TCS soit aussi là. Le travail change aussi pour les patrouilleurs avec un nouveau projet pilote, le TCS « home-assistance », le dépannage pour la maison. Bientôt le TCS aura 125 ans mais il reste très actif. Il est aussi présent sur le marché politique pour se battre pour la mise en œuvre de FORTA car avec une mobilité de plus en plus connectée et automatisée, les besoins d'infrastructures performantes sont nécessaires. La révision de la loi sur le CO2 aussi est importante et juste. La mobilité contribue aussi à atteindre des objectifs climatiques, mais soyons réaliste et juste. Ne perdons pas le sens de la mesure avec des propositions irréalistes et dangereuses pour nos sociétés et notre prospérité. Le président central se réjouit de travailler de façon plus étroite avec le vice-président maintenant membre du Conseil national. Ce n'est pas facile, il y a du pain sur la planche mais ensemble le job sera fait. Il termine en remerciant chaleureusement Mme Bernard qui œuvre non seulement à la section mais également au sein du Conseil d'administration et qui fait un travail très apprécié, elle est une actrice précieuse et respectée et sur qui il peut compter. Il remercie aussi tout le comité pour le travail fourni et tous les collaboratrices et collaborateurs. Bien évidemment un grand merci à tous les membres pour leur fidélité !

Mme Bernard clôt la 93^{ème} Assemblée générale et invite chacun à se rendre à l'apéritif et à en profiter.

Touring Club Suisse
Section Valais

Fabienne Bernard
Présidente

Christian Nanchen
Vice-Président

Sion, le 9 mars 2020 FB/CN/cw